

Déclaration du POED sur l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable¹
Siège de l'ONU, New York
Du 9 au 18 juillet 2018

Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) appelle les États membres à raviver l'esprit de coopération inspiré par le Programme 2030, à travailler ensemble pour corriger l'incapacité à dégager un consensus sur la déclaration ministérielle de cette édition du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable, et à défendre la mission et les principes de la coopération efficace au développement (CED)² afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

L'édition 2018 du FPHN crée un précédent préoccupant et le POED s'inquiète que les moyens de mise en œuvre du Programme 2030 ont peu de chance de réaliser les engagements liés aux ODD dans de nombreux pays si cette situation perdure.

En tant que principal mécanisme qui rend compte de la mise en œuvre des ODD, le FPHN doit veiller à ce que les pays soient transparents et répondent de leurs actes, se soient appropriés leurs stratégies de développement de manière démocratique, favorisent des partenariats de développement ouverts à tous et maintiennent l'accent sur les résultats en ne laissant personne de côté.

Selon le POED, les Nations Unies et les États membres doivent s'attaquer aux problèmes suivants s'ils veulent mettre en œuvre l'ambitieux Programme 2030 et atteindre les ODD :

Sur le financement des ODD et la coopération au développement

La référence symbolique à la coopération au développement dans la déclaration ministérielle du forum fait pâle figure comparée à l'importance donnée à l'accroissement du rôle du secteur privé dans le développement.

L'expression « des milliards aux milliers de milliards pour transformer le financement du développement »³ a permis à de nombreux pays partenaires du développement d'ignorer leur engagement d'accorder 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD). L'échec généralisé du 0,7 % est d'autant plus inquiétant que les besoins de financement pour atteindre les ODD sont importants. De nombreux gouvernements suggèrent aujourd'hui que les flux financiers doivent provenir d'autres sources que l'APD. Cette

¹Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) est une plateforme d'organisations de la société civile issues de 7 régions du monde et de 8 secteurs qui contribuent aux discussions sur la coopération efficace au développement et le financement du développement. Une délégation du POED était présente lors de l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable. La délégation a participé à des séances officielles, des événements en marge du FPHN et d'autres événements spéciaux, y compris des interventions en direct. Le POED a également mobilisé le Mécanisme de coordination des grands groupes et des autres parties prenantes pour renforcer la diffusion de ses messages clés.

² Les principes de la CED sont l'appropriation démocratique, la responsabilisation et la transparence des acteurs du développement, l'accent sur les résultats et des partenariats de développement ouverts à tous.

³ Telle qu'articulée par les banques multilatérales de développement comme le Groupe de la Banque mondiale.

suggestion a été utilisée pour diminuer la pertinence de l'aide et détourner l'attention du désengagement de l'APD.

À cela s'ajoute des approches de financement du développement qui considèrent que les fonds publics devraient être utilisés en dernier ressort, comme l'indique le modèle actuel de la Banque mondiale. Ces approches ne sont pas sans nuire à la cohérence politique pour la coopération efficace au développement et posent aussi la question suivante : les financements privés sont-ils le moyen le plus approprié de réduire les inégalités ?

Le POED réitère l'importance de l'APD dans le financement des ODD et appelle les pays partenaires du développement à respecter leur engagement, pris il y a longtemps déjà, de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD, et à repenser l'hypothèse généralisée selon laquelle le secteur privé doit jouer un rôle important dans la coopération au développement.

Sur la responsabilisation du secteur privé

Selon les gouvernements et les institutions financières internationales (IFI) présents au FPHN, le secteur privé sera le partenaire clé de la mise en œuvre des ODD et il permettra de répondre au besoin de financement des ODD. Le POED émet d'importantes réserves quant au rôle du secteur privé dans le Programme 2030, que ce soit dans les partenariats public-privé (PPP) ou le financement mixte, en particulier tant que les systèmes de responsabilisation nécessaires ne seront pas mis en place.

De plus, la question de la responsabilisation du secteur privé doit englober le rôle des entreprises multinationales dans les modèles de production et de consommation non durables. Leur rôle est crucial dans la détérioration de l'environnement, qui a des répercussions sur l'accès à l'eau et à la nourriture des populations, ainsi que sur les efforts pour éliminer la pauvreté.

Le POED appelle les Nations Unies et les États membres à élaborer et à faire appliquer des systèmes de responsabilisation pour veiller à ce que les acteurs publics et privés respectent les cadres existants, notamment les protocoles de l'Organisation internationale du travail et des Nations Unies, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Des systèmes doivent être mis en place pour garantir que ces modalités de financement sont alignés avec les stratégies de développement démocratiquement convenues à l'échelle nationale, sont transparentes et responsables, et respectent l'intégralité des normes internationales existantes en matière de droits de l'homme (en particulier le droit des peuples au développement) et d'environnement.

À ce titre, le rôle des OSC, des syndicats, des représentants des travailleurs et des organisations populaires et de terrain pour obliger les entreprises et les gouvernements à rendre des comptes est essentiel. En l'absence de tels mécanismes, les droits des personnes et la transparence vis-à-vis du public sont menacés au nom du profit.

Sur les partenariats multipartites, les examens nationaux volontaires (ENV) et l'engagement vis-à-vis de l'environnement favorable aux OSC

Le POED se réjouit que les OSC aient pu participer et intervenir à cette édition du FPHN, en particulier lors de la semaine thématique. En revanche, le POED exprime sa préoccupation face au débat ministériel du FPHN, au cours duquel les examens nationaux volontaires (ENV) sont présentés, qui, selon le Partenariat, demeure un dialogue artificiel ne permettant pas aux organisations de la société civile (OSC) de participer réellement et d'interpeller les gouvernements sur le contenu des présentations des examens.

Bien que le Programme 2030 ait reconnu le rôle important des OSC dans tous les processus de mise en œuvre, de suivi et de contrôle, cette reconnaissance s'arrête aux paroles et sa mise en pratique fait toujours défaut dans la réalité. Les processus d'ENV mis en œuvre cette année indiquent clairement qu'il est nécessaire d'intégrer davantage les OSC aux processus.

Le POED souligne la nécessité de partenariats réellement multipartites. Ces partenariats englobent tous les acteurs du développement pour veiller à la participation, la transparence et la responsabilisation de tous les acteurs, et reposent sur une approche du développement fondée sur les droits de l'homme.

Selon le POED, le cadre de mise en œuvre des ENV doit encore intégrer et faire appliquer les principes de la coopération efficace au développement qui garantiront la participation réelle des OSC. En dépit de la volonté de la société civile, de son rôle d'interlocuteur des problématiques des peuples et de sa capacité à présenter des modèles alternatifs durables, comme elle l'a déjà fait par le passé, le processus est incapable de reconnaître et de mettre pleinement à profit le rôle des OSC en tant qu'acteurs indépendants du développement à part entière. Ceci contraste avec le secteur privé international dont le rôle supposé positif est mis en avant par différents gouvernements.

À cet égard, des normes minimales doivent être instaurées pour permettre l'institutionnalisation de la participation de la société civile et des organisations populaires à tous les niveaux des processus d'examen. Plus généralement, la plateforme appelle les États membres à renverser la tendance au rétrécissement des espaces civiques, y compris à l'échelle nationale, afin de garantir la participation réelle de la société civile aux processus de développement nationaux et au suivi des ODD à l'échelle nationale.

Le futur du Programme 2030 et du FPHN

Selon le POED, il est absolument nécessaire de s'attaquer aux problèmes qui viennent d'être exposés si l'on veut mettre en œuvre le Programme 2030 et atteindre les ODD. Les OSC s'inquiètent que cette année, au FPHN, les États membres reviennent sur de nombreux engagements qu'ils ont pris. La plateforme continuera d'appeler à la responsabilisation des États membres vis-à-vis de leurs engagements.

Le POED reste engagé à réaliser le Programme 2030 et les ODD. Ceux-ci ne pourront être atteints sans la participation de tous les acteurs du développement, en particulier la société civile qui représente le plus grand nombre d'acteurs du développement. Alors que les sociétés

se heurtent aux difficultés de devenir à la fois résilientes et durables pour cette génération et la suivante, le POED maintient que la coopération au développement a un rôle important à jouer pour répondre aux besoins de tous en matière de développement, en particulier des personnes pauvres et marginalisées.